



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021

Présents tous les membres en exercice, sauf :

Excusé-e-s : Mme GUILLEMINOT Aurélie

Absent-e-s : Mme Sophie PAUL

Secrétaire de Séance : Mme Fabienne FERRY

1/ Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil municipal

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2/ Délibération SPL-XDEMAT

La société publique SPL-Xdemat a été créée en 2012 en vue de fournir à ses actionnaires des prestations liées à la dématérialisation. **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat et donne pouvoir au Maire pour voter la répartition du capital social à l'Assemblée Générale de ladite société.**

3/ Délibération : reversement de la TCCFE à la commune

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le reversement de la TCCFE jusque 2027 inclus et le fractionnement établi à 97% du produit réellement collecté sur son territoire.

4/ Délibération contrat agence postale

Considérant la qualité rendue dans les missions accomplies par Madame RIGHINI Elodie, le Conseil approuve à l'unanimité et autorise le Maire à engager les démarches en vue de conclure un contrat de travail de type indéterminé avec Madame RIGHINI Elodie.

5/ Délibération association NovAnim

Le Conseil Municipal autorise le versement des fonds nécessaires à la fête du village vers le compte de l'association Nov'Anim.

6/ Compte rendu des commissions

La **Commission Cadre de Vie** ne s'est pas réunie.

Syndicat Intercommunal Scolaire : des difficultés importantes et persistantes sont constatées. Les dysfonctionnements pouvant être de nature à mettre en danger les enfants et met en péril le service rendu, le Conseil Municipal décide d'adresser un courrier au SIS dans lequel les faits et difficultés constatées seront transcrits au Président du SIS.

Commission travaux :

- Réfection des chemins communaux : Nicolas BARBIER a suivi des travaux. Benjamin MATAGNE signale des bouches à clé qui ressortent sur le chemin du parterre. Nicolas BARBIER se rendra sur place pour constater.
- Château d'eau : obligation de procéder à la clôture tous les châteaux d'eau. Un géomètre a défini le terrain à clôturer et son bornage : un grillage sera posé avec une porte en façade d'ouvrage.
- Logement communaux : travaux sécuritaires obligatoires de remise aux normes de l'ancien conduit, mise en conformité, déplacement VMC.
- Salle communale : démolition ancien conduit et pose d'un conduit dpi et tubage de cheminée. Toiture de la Mairie : à refaire. Des demandes de subvention seront faites dans le cadre de la rénovation énergétique. La Chaudière du presbytère sera changée pour une chaudière fioul.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021

- Déplacement des containers : deux élus de la Communauté de communes se sont opposés au déplacement des containers vers la ZAC. La recherche d'un autre emplacement sera à proposer.
- Reboisement : 3 parcelles vont être reboisées. L'ONF a retenu 3 parcelles situées sur la commune de Noviant Aux Prés.
- Maison incendiée rue Jean de Beauvau : Un projet de reconstruction d'une maison est en cours.

7/ Questions diverses

- Assurance chantier jeunes
La SMACL propose un contrat d'assurance préjudice accident corporel pour 10 adolescents pour divers travaux dans le village pour 18.72€ du 01 au 31/07/2021. **Le Conseil Municipal approuve le choix de la SMACL pour assurer le chantier jeune.**
- Renouvellement bail sapinière ACCA 5ha70 : **le renouvellement du bail est approuvé à l'unanimité.**
- Motion pour une extension à l'ensemble de la région Grand Est de l'Ecotaxe : **le Conseil Municipal est pour à l'unanimité.**